



## Édito



« Pas envie », « plus envie », « ne sais pas », « pas la motivation », « pas d'intérêt », « pas envie de travailler », « pas confiance en moi », « peur de l'échec », « peur de réussir », « peur de l'avenir », « peur de partir »...

*Non ! La vie à l'école n'est pas un long fleuve tranquille pour un nombre important et non négligeable de jeunes et leurs familles !*

*Les facteurs de rupture sont multiples, d'ordres scolaires, familiaux, personnels, environnementaux et sociaux.*

*Les histoires de vie « scolaires » sont nombreuses comme l'illustrent les témoignages que vous découvrirez dans cette nouvelle lettre Foquale.*

*Ces témoignages ont un point en commun : des rencontres faites dans les établissements scolaires, les centres d'information et d'orientation (CIO), dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), dans les dispositifs relais ou dans le cadre d'un stage en entreprise où un ensemble d'acteurs de terrain accompagne les jeunes. Ce sont des personnels de direction, des enseignants, des assistants de service social, des infirmiers, des CPE, des psychologues de l'Éducation nationale, des coordonnateurs MLDS...*

*Le système éducatif, malgré ses règles, ses obligations, ses complexités et ses rigidités propres à toute institution, offre des droits : droit au maintien, droit au retour, droit à l'erreur.*

*Ces « possibilités » se traduisent dans les établissements scolaires par des parcours adaptés, différenciés, personnalisés, pour redonner un sens à l'école, y retrouver l'envie d'apprendre.*

*Pour que chaque jeune trouve sa place.*



*Céline Lorthios,  
Proviseure adjointe du lycée Pierre Bérégovoy,  
Responsable FOQUALE de la Nièvre.*

**Dispositifs de rentrée**  
ALESA / SAS places vacantes

page 2-3

**DARFI**

page 4

**Le maintien en formation**

page 5

**Témoignage de parcours**

page 6

**Séminaire Académique des psy-En**

page 7

**La vie du réseau FOQUALE**

Les acteurs du bassin de Beaune mobilisés /  
Animation, accompagnement des réseaux /  
Suivi de projet / Semaine académique de la  
persévérance scolaire 2018

page 8-9

**Contacts utiles**

page 9

# Dispositifs de rentrée

## Accueil en lycée des élèves sans affectation (ALESA)

**Le dispositif ALESA est conduit pour la 4<sup>e</sup> année sur le département de la Côte d'Or. Il mobilise toutes les places restées vacantes dans les filières professionnelles sur le département.**

### Objectif

Permettre aux élèves ayant quitté l'école de découvrir une, deux ou trois formation(s) professionnelle(s), sous forme d'une période de découverte de quelques jours. À l'issue de cette ou ces période(s), une affectation définitive est prononcée pour les élèves qui confirment leur projet.

### Procédure

- La gestion des places vacantes sur le département est arrêtée début septembre
- Les jeunes sans solution, sans affectation, sont reçus par les psychologues de l'Éducation nationale (psy-En) dans leurs établissements d'origine, ou au CIO, puis ils sont inscrits à la MLDS
- Le/la coordonnateur/trice MLDS, après un entretien de positionnement, propose plusieurs choix de stage. Il/elle transmet par courriel au proviseur/e, proviseur/e adjoint/e et au/à la directeur/trice délégué/e aux formations professionnelles et technologiques (DDFTP) de l'établissement d'accueil de la 1<sup>re</sup> période de stage, le dossier ALESA complet. Il/elle met en copie le/la coordonnateur/trice départemental/e
- Une convention est établie entre les établissements d'accueil et le jeune. Celle-ci est récupérée par les coordonnateurs MLDS
- Chaque établissement se charge de prévenir les élèves de leur emploi du temps durant leur période d'immersion
- Une fiche d'évaluation est transmise après chaque fin de stage au/à la coordinateur/trice MLDS chargé/e du suivi
- Une commission d'affectation a lieu dans chaque réseau FOQUALE

2

### Prise en charge des jeunes de moins de 16 ans

Sur le département de la Côte d'Or, nombreux sont les jeunes de moins de 16 ans sortant de 3<sup>e</sup> sans affectation et reçus en entretien de situation dans les CIO. Dans ce contexte, les coordonnateurs MLDS, lors du premier entretien avec le jeune, demandent à la famille de réinscrire leur enfant dans leur établissement d'origine.

À la suite d'ALESA, si les jeunes sont affectés, ils seront inscrits dans leur nouvel établissement. Une notification d'affectation est faite par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN).

S'ils ne sont pas affectés, 3 solutions sont possibles :

- redoublement de la classe de 3<sup>e</sup> ;
- prise en charge à temps partiel sur certains modules de la MLDS, ou à temps plein, avec une convention entre les deux établissements ;
- Parcours aménagé de formation initiale (PAFI).

### Bon à savoir

#### Pièces du dossier à transmettre :

- fiche d'inscription
- fiche d'évaluation
- convention
- bulletins scolaires

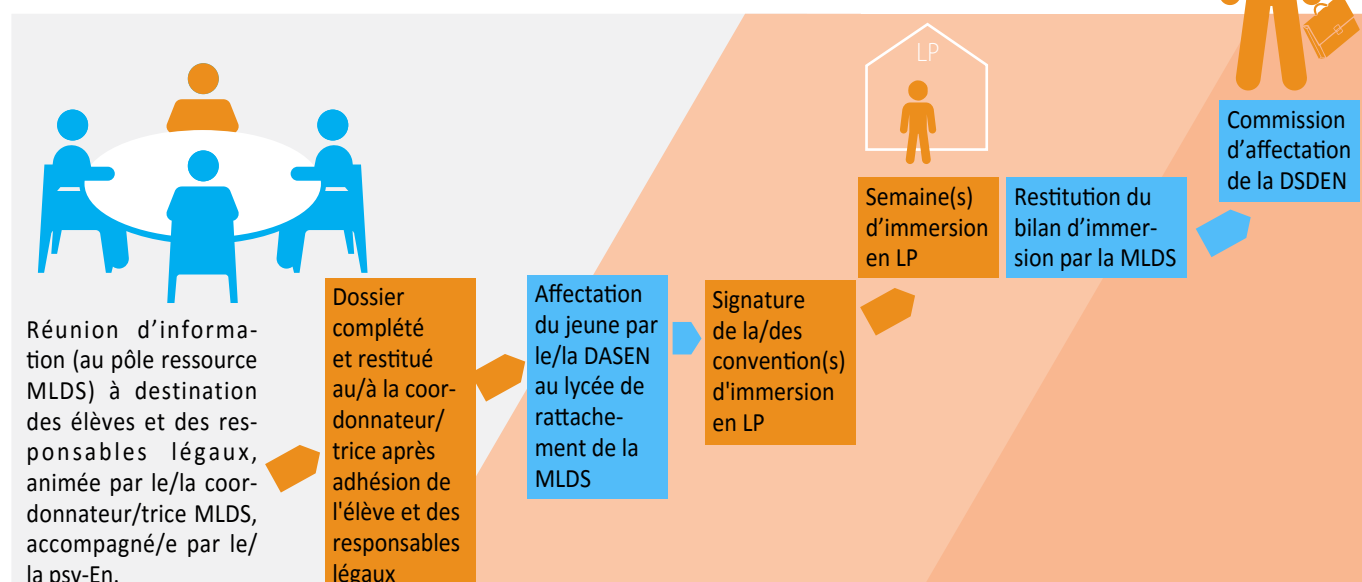
## Le SAS places vacantes (SAS PV), création d'un dispositif au service des jeunes décrochés

Ce dispositif d'une à trois semaine(s) est une action de remédiation efficace pour accompagner les élèves sortant de 3<sup>e</sup> et sans solution à l'issue de la procédure d'affectation. Il est mis en œuvre par le/la coordonnateur/trice MLDS mais nécessite la contribution de tous les acteurs de l'École. En effet, professeurs et coordonnateurs MLDS participent à la construction des parcours des élèves sur le plan pédagogique et éducatif.

### Objectifs

- Recenser les PV (places vacantes) disponibles en 1<sup>re</sup> année de CAP et de bac pro
- Présenter les sections méconnues aux jeunes et à leurs familles
- Faire découvrir les plateaux techniques des lycées professionnels (LP)

### Démarche



### SAS places vacantes répond aux 2 objectifs que s'est fixée l'Éducation nationale

- « **Prévenir l'abandon scolaire précoce** » : la majorité des jeunes positionnés sur le dispositif ont plus de 16 ans (non soumis à l'obligation scolaire). Cependant, à tout juste 16 ans, peu de solutions s'offrent à eux. Il est donc positif que sur les 78 jeunes du bassin de Chalon-Louhans positionnés sur le SAS PV de 2012 à 2016, 39 soient retournés en 1<sup>re</sup> année de CAP ou en seconde professionnelle.
- « **Limiter les sorties prématurées du système éducatif sans diplôme ni qualification** » : trois ans après les premières affectations, on constate une progression des élèves sortant avec un diplôme, passant de 33 % la 1<sup>re</sup> année, à 66 % la 2<sup>e</sup> année.

Le SAS PV est bel et bien un **excellent outil de remédiation** qui fait appel à tous les partenaires dans le cadre du FOQUALE. Ce dispositif répond également à la notion de **persévérance scolaire**. En effet, « la persévérance scolaire implique et mobilise », comme le SAS, « les adultes qui l'élèvent : parents, enseignants... ». Elle renvoie chacun d'entre nous à ses ressources et qualités propres au service de la réussite du jeune : « courage, confiance en soi et dans l'autre, volonté, détermination, attitude positive face aux tâches » et permet à chacun de « jouer son rôle et convoque la motivation interne et externe de l'individu » (Parcours Sup n°28 de novembre 2016).

# Droit au retour en formation initiale (DARFI)

## Paroles de Carine Montrésor, coordonnatrice MLDS

« J'ai été contactée par l'association SOS Refoulement, en septembre 2016, qui m'a signalé le cas de G. Il avait quitté le lycée Simone Weil en 2015 sans avoir obtenu son bac pro vente. Il a ensuite travaillé une année dans le restaurant de ses parents puis, le commerce ayant fermé, le jeune a souhaité reprendre sa scolarité. Il a ainsi fait jouer son droit au retour en formation initiale (DARFI) car il souhaitait obtenir une qualification professionnelle.

Je l'ai orienté auprès d'un psy-En au CIO, en vue d'un entretien, afin qu'il puisse intégrer la MLDS du lycée Hippolyte Fontaine au cours du mois d'octobre 2016.

Puis j'ai établi une convention d'intégration avec aménagement du parcours entre le lycée Simone Weil de Dijon et le lycée Hippolyte Fontaine de Dijon afin que G. puisse assister uniquement aux cours dans lesquels il n'avait pas eu la moyenne au bac. Malgré son souhait de reprendre ses études, il a fallu, tout au long de l'année, le motiver et l'accompagner dans ses démarches. Mais le challenge a été atteint : après une inscription au bac en candidat libre, il l'a obtenu ».

## Paroles d'un jeune faisant partie du programme Booster

« Au collège, les 4 années se sont bien passées ; j'avais de bons résultats scolaires sans trop travailler. C'est à partir du lycée que j'ai commencé à décrocher... le fait de pouvoir sortir quand on voulait... J'avais des résultats « moyens », pourtant je n'écoutais pas en classe et je ne prenais pas mes cours. Pendant 3 ans, j'ai accumulé beaucoup de retard et j'ai raté mon bac STI2D. J'ai choisi de venir en MLDS sur les conseils de mon proviseur adjoint. J'ai pu changer d'orientation afin de passer un bac STMG et bénéficier d'une classe à effectif réduit. Et quand j'ai appris qu'il y avait le programme Booster, cela a été pour moi l'occasion rêvée. »

### Bon à savoir

Le programme Booster, créé par Unis-Cité, vise au raccrochage scolaire de jeunes mineurs. Il alterne service civique et remobilisation scolaire :

- ➡ 3 jours/semaine en service civique avec Unis-Cité pour vivre des projets de solidarité en équipes ;
- ➡ 2 jours/semaine en lycée (Hippolyte Fontaine ou Les Marcs d'Or) pour retrouver l'envie d'apprendre et construire son projet d'avenir.

## L'expérience de S.

« Mon début de scolarité a été compliqué pour diverses raisons. À plusieurs reprises, j'ai changé d'établissements et de logements. J'ai même vécu pendant un certain temps sur un bateau : ma mère était matelote sur le Nirvana. Mais très rapidement, les cours par correspondance pendant mon année de 6<sup>e</sup> ont fait émerger des difficultés d'ordre social avec mes pairs. En 5<sup>e</sup>, j'ai donc intégré un collège dans le Sud et je vivais avec ma marraine. Celle-ci étant tombée malade, j'ai fait un court passage au collège d'Échenon avant de retourner dans le Sud, où j'ai obtenu mon brevet. Malgré l'obtention de mon diplôme, j'appréhendais mon arrivée au lycée et j'ai donc redoublé ma classe de 3<sup>e</sup>. À l'époque, avec ma maman, nous avions déménagé à Saint-Marcel. Cette année fut difficile, ayant été victime de harcèlement scolaire.

Mes années au lycée se sont bien déroulées, mais au cours des derniers mois de mon année de terminale, j'ai à nouveau été victime de harcèlement scolaire. Ce fut extrêmement douloureux pour moi et j'ai raté mon bac. Le stress lié au harcèlement scolaire m'a rendu malade. J'ai tout de même retenté le bac mais j'ai vite baissé les bras, persuadée que je n'y arriverais jamais.

La MLDS m'a été proposée par mon professeur de philosophie, persuadé que je pouvais réussir.

J'ai alors rencontré Madame Montrésor en mai dernier afin qu'elle m'explique, ainsi qu'à ma mère, le fonctionnement du dispositif. Elle a su trouver les mots justes et cette rencontre a été "magique" pour moi. Elle m'a redonné confiance, m'a exposé plusieurs parcours afin que je puisse choisir. Ce fut un soulagement !

Depuis la rentrée, inscrite à la MLDS, je suis heureuse et épanouie. J'ai pu signer un contrat en service civique avec le collège d'Échenon et je vais passer un bac en parallèle, puisque Mme Montrésor, avec la principale du collège, ont aménagé mes horaires de cours avec ma mission. »

# Le maintien en formation

Conformément à la circulaire n° 2017-66 du 12/04/2017 et afin de lutter au mieux contre le décrochage scolaire, deux nouveaux dispositifs favorisent le maintien en formation :

**Réinscription des élèves ajournés dans leur établissement d'origine** afin de préparer à nouveau l'examen dans des conditions adaptées à leurs projets.

**Droit à la conservation des notes** étendue pour les séries du baccalauréat général et technologique

## M. et son projet d'orientation

M., jeune fille de 17 ans, scolarisée en TS2 au lycée, bénéficie de l'une de ces nouvelles dispositions. Elle n'a pas obtenu l'affectation désirée en juin 2017, ni les résultats escomptés au cours de son année de terminale. Elle a décidé de mettre en place une stratégie afin d'assurer son maintien dans l'établissement

Voici ce qu'elle dit à Sophie Brunel, CPE au lycée Étienne-Jules Marey de Beaune...

**SB :** *Quel est ton parcours scolaire ? Comment le qualifierais-tu ?*

**M :** J'ai toujours eu des facilités, j'ai un an d'avance. Au collège, on me donnait du travail supplémentaire sinon je bavardais. En seconde, ça allait encore, mais, à partir de la première, il a fallu que je travaille. Ça a été dur de s'y mettre ! J'ai commencé à travailler au mois d'avril de l'année de terminale. Maintenant, j'ai trouvé un rythme de travail. Avoir des facilités, ça ne fait pas tout !

**SB :** *Dans quel état d'esprit étais-tu quand tu t'es présentée aux épreuves du bac lors de la dernière session ?*

**M :** Je n'étais pas stressée car ma décision était prise : j'y allais pour ne pas avoir mon bac. Je suis restée une heure à chaque épreuve, mais c'était compliqué car je savais faire mais je me retenais volontairement pour être sûre de ne pas avoir le bac. Quand j'y pense, c'est dingue de penser comme ça ! [...] Mes résultats ne me représentent pas, la déception des professeurs a été dure à gérer.

**SB :** *Y avait-il une stratégie ?*

**M :** Oui, je voulais avoir un bon dossier pour aller dans l'école souhaitée.

**SB :** *Comment abordes-tu cette nouvelle année ?*

**M :** Je suis d'un naturel angoissé et j'étais stressée de recommencer une année sans connaître personne. [...] Heureusement que Clémentine est avec moi : on est dans la même classe, on se soutient. [...] Je craignais aussi de revoir certains professeurs et de ne pas en retrouver d'autres. [...] Finalement, ça se passe bien, je suis contente. Je veux obtenir le bac avec mention. C'est pour cela que je n'ai pas voulu conserver mes notes. J'ai une bonne moyenne pour le moment.

**SB :** *Les adultes sont-ils suffisamment à l'écoute des préoccupations des jeunes ?*

**M :** Ça dépend des professeurs. Certains veulent avancer dans le cours même si on n'a pas compris. Ou alors, il faut aller les voir à la fin de l'heure ou prendre rendez-vous.

**SB :** *Appréhendes-tu l'avenir ?*

**M :** Énormément ! [...] Cette année j'ai des responsabilités, un quotidien à gérer. L'an prochain, je partirai à Besançon, mais pour le moment, je ne suis pas prête.



### Personnes ressources pour M. :

- ➡ parents et grands-parents
- ➡ petit ami
- ➡ Clémentine : amie
- ➡ professeur de maths (professeur principal)

# Témoignage de parcours

## Aziz : un détour pour mieux revenir à l'école

Lorsque Monsieur H. se présente en septembre 2016 au CIO puis à la MLDS de Beaune pour son fils A., il m'expose une situation complexe où de multiples acteurs gravitent. Son enfant, issu de 3<sup>e</sup> prépa pro, n'a pas obtenu son affectation en bac pro commerce et aucune démarche n'a été effectuée depuis cette fin d'année scolaire. Monsieur H. n'a plus confiance dans les institutions : l'école qui ne lui transmettrait pas les informations ; le foyer où est placé son fils qui ne s'occuperait pas de lui ; et la justice, dont il ne comprend pas bien les décisions. Il se sent démuni et surtout abandonné et me le fait savoir. À ce moment-là, le dispositif « SAS places vacantes » est en plein déploiement. Nous accueillons donc A. pour deux périodes de stages au lycée Clos Maire, en seconde professionnelle. Cette proposition suscite de grands espoirs dans la famille. Mais les stages d'immersion se conclurent par un manque d'intérêt pour les filières et peu de motivation.

Nous sommes en octobre et c'est la période « Affelnet d'automne » qui permet aux élèves de 2<sup>de</sup> de changer de voie. Il faut donc attendre la rentrée de novembre, ce qui, pour un père inquiet, est un peu difficile à accepter.

A. effectuera une nouvelle période d'immersion en 2<sup>de</sup> pro commerce, qui elle non plus, ne sera pas concluante.

Peu à peu, Monsieur H. comprend que la MLDS est force de propositions. Une relation de confiance s'installe progressivement. A. intègre le dispositif MLDS qui devra lui permettre de retravailler son projet et d'apporter des preuves de son intérêt pour l'école.

A. s'exprime peu, mais il se révèle être plutôt studieux, ordonné et méthodique.

Le bilan d'un premier stage effectué dans la grande distribution est très positif. Monsieur H. est ravi, voilà longtemps qu'il n'a pas eu des compliments sur son enfant. Puis, A. effectue des stages en électricité qui seront également réussis. Une ombre au tableau : des absences perlées subsistent. Ce problème est traité avec les éducateurs du foyer.

En septembre 2017, A. intègre la 2<sup>de</sup> pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés au lycée Clos Maire de Beaune. Un suivi est mis en place dans le cadre du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS). Il est retourné vivre dans sa famille. Pour lui, la persévérance scolaire, « c'est se lever tous les matins, savoir ce qu'il veut faire de sa vie ».

Ce parcours a pu être mené à bien grâce à une famille très présente, un accompagnement de l'équipe MLDS et aux entreprises qui ont fait confiance à A.

■ Agnès Tusseau (Coordonnatrice MLDS Beaune)



# Séminaire académique des psy-En du 17 octobre 2017

Les psychologues de l'Éducation nationale interviennent en établissements scolaires sur différents champs d'actions. La persévérance et la prévention du décrochage scolaire constituent l'un de ces champs. Lors de ce séminaire, différentes conférences sur cette thématique avaient pour objectifs de définir différents leviers d'actions dans ce domaine.

## Interventions de ...

### Thierry VIGNERON

Psychologue, psychanalyste et président de l'association AREA (accueil recherche écoute adolescents)

a présenté les « nouveaux symptômes » : des difficultés des adolescents avec le savoir et le lycée.

Il a mis en lumière essentiellement le changement des sujets dans leur rapport à l'autorité et au savoir :

- rapport des adolescents à la société (consommation, immédiateté de l'information)
- généralisation du savoir (« l'École n'a plus le monopole du savoir », formation tout au long de la vie, obtention du bac pour presque toute une classe d'âge...)

### Christophe MARSOLLIER

Inspecteur général de l'Éducation nationale,

a présenté

- les 4 facteurs psychologiques et pédagogiques de la persévérance scolaire :
  - les facteurs familiaux
  - les facteurs environnementaux et sociaux
  - les facteurs personnels
  - les facteurs scolaires
- les 3 domaines de recherche
  - pédagogies actives centrées sur l'intérêt de l'élève
  - psychologie de la motivation
  - neurosciences affectives et sociales
- l'importance de l'estime de soi
- la notion de résilience et quelques stratégies pour son renforcement
- la notion d'exigence bienveillante et ses critères pour une évaluation positive

### Daniel DERIVOIS

Professeur de psychologie et psychopathologie clinique,

a posé la double question du décrochage scolaire : « décrochage de quoi et de qui ? »

Les élèves décrochent-ils

- des contenus ou contenants des enseignements ?
- des apprentissages ou des adultes qui transmettent ?
- du savoir ou du lieu de savoir ?

Importance

- de repenser le sens de l'École
- d'impliquer la famille dans les dispositifs
- de laisser place à la créativité

### Pierre BILLET

Directeur du centre académique de formation continue de l'académie de Dijon (CAFOC), CFC en charge de l'ingénierie des dispositifs

a présenté la maquette du portail des acteurs de la lutte contre le décrochage selon 3 axes :

- comprendre (clips et parcours pédagogiques)
- s'informer (dossiers thématiques, base de données)
- partager (espace de travail collaboratif, forums, canal web tv)

### Hélène LILETTE

Médecin conseiller technique auprès de la rectrice &

### Paul SIERRA-MORENO

IEN-ET sciences biologiques et sciences sociales appliquées

ont présenté le parcours éducatif de santé autour de ses 3 axes :

- éducation à la santé
- prévention
- protection de la santé

### Catherine GORJUX DALLERY

psy-En

&

### Ingrid ANDOUCHE

psy-En

ont fait part de leur travail au lycée de la nouvelle chance (LNC) Hilaire de Chardonnet de Chalon-Sur-Saône. Elles animent à raison de 2 fois par mois, un groupe de parole, auprès de 9 jeunes du LNC, ayant repris une scolarité après un arrêt de plus d'un an.

# La vie du réseau FOQUALE

## Tous les acteurs du bassin de Beaune mobilisés autour de la lutte contre le décrochage

Pour chaque réunion, 10 collègues et 4 lycées sont invités et présents selon leurs disponibilités. La responsable FOQUALE, assistée de la directrice du CIO et de la coordonnatrice MLDS du Bassin, organisent les réunions et chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu.

### Année 2016-2017

Création d'un **projet** et d'un bilan en fin d'année présentés en réunion de bassin.

6 réunions

2 sessions d'entretiens de situation

Professionnels présents :

- ▣ chefs d'établissements ou adjoints
- ▣ directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT)
- ▣ assistants de service social
- ▣ IEN-IO
- ▣ coordonnateur/trice départementale de la MLDS

Partenaire accueilli

- ▣ directrice adjointe du Centre Éducatif Pierre Meunier

### Un projet autour de 3 axes :

**prévention, rattachement et animation / communication**, avec :

- ▣ un constat avec des indicateurs du bassin (bilan campagne SIEI, bilan chiffré du réseau, caractéristiques socio-économiques)
- ▣ les ressources sur le bassin
- ▣ des objectifs :
  - valoriser le travail en matière de lutte contre le décrochage scolaire : détecter, valoriser et essaimer les actions de terrain et les gestes métier
  - mobiliser la communauté pédagogique et éducative, les parents, les jeunes et les partenaires de l'Éducation nationale
  - développer une communication positive, orientée vers la persévérance scolaire

## 8 Zoom : rôle du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS)

Le GPDS repère les élèves en risque de décrochage. Il analyse les causes et propose des solutions pour anticiper les ruptures. Les élèves repérés bénéficient tout au long de l'année d'un accueil et d'un accompagnement au sein des établissements. Lorsque l'établissement arrive au terme de ses possibilités, le/la chef/fe d'établissement établit une fiche de signalement et l'adresse au/à la responsable FOQUALE et au/à la directeur/trice du CIO. La situation est alors étudiée en réunion FOQUALE.

Le réseau FOQUALE organise également des actions ponctuelles dont l'objectif est de replacer l'élève au cœur des apprentissages, en différenciant les parcours pédagogiques :

- ▣ action : ouvrir l'école pour la réussite des élèves ;
- ▣ projet de réussite scolaire (Warrior) du lycée Clos Maire ;
- ▣ projet personnalisé de réussite scolaire (PPRS) ;
- ▣ dispositifs de remobilisation des collègues : « Parenthèse », « Détour », « Pass », « Pifo »...

...et des actions pendant la semaine de la persévérance :

- ▣ école des parents : visite du Collège Gaspard Monge ;
- ▣ conférence d'Anne Armand sur le thème du décrochage au cœur de l'action pédagogique à destination des enseignants ;
- ▣ conférence de l'Adosphère...

Enfin le réseau FOQUALE se fait le relais des informations académiques et nationales.

## Constat

Sur le bassin de Beaune, les élèves sortant de bac pro, notamment industriel, sont les plus nombreux à quitter le système scolaire sans obtenir leur diplôme.

À la sortie du collège, un certain nombre d'élèves ne sont pas affectés car ils n'ont pas un niveau suffisant pour suivre en bac général, technologique ou professionnel, mais ne peuvent intégrer un CAP, faute de places disponibles sur le bassin. De plus, la mobilité reste un frein : les élèves ne veulent pas trop s'éloigner de Beaune et ses environs.

Certains sont donc orientés par défaut vers un bac pro et n'achèvent pas leur cursus.

## Quelques chiffres

- 48 situations traitées (collégiens et lycéens)
- ▣ 17 retours en formation initiale
- ▣ 4 intérimaires
- ▣ 27 en suivi MILO, CIO ou MLDS



## Animation, accompagnement des réseaux

- Les réseaux parachèvent leur autodiagnostic au cours de ce trimestre.
- Aurélie et Nicolas (le « Chêne et le Roseau ») accompagnent les acteurs et les aident à prioriser leur plan d'action. Ils seront aux côtés du responsable pour organiser une **rencontre départementale** d'ici la fin d'année, soumettre un **objet de travail transverse** aux acteurs du réseau, proposer la **captation de parcours de jeunes** pour matérialiser l'activité et la pertinence des actions entreprises par le réseau.

### Formation des acteurs

Conduite de séances régulières d'**analyse de la pratique** avec une psychologue pour les coordonnateurs des dispositifs relais et ceux de l'équipe académique de la MLDS. Action qui sera poursuivie en 2018.

**03/10/17** : dernière session de formation de formateurs « prévention du décrochage et persévérance scolaire » avec M. Bernardin et M. Lahiani du Groupement français d'éducation nouvelle (GFEN).

**17/10/17** : séminaire des psy-En à Canopé, Dijon : « Comment le psy-En contribue à la persévérance scolaire ? »

**19/10/17** : formation au *mind-mapping* pour les coordonnateurs MLDS au lycée Bonaparte d'Autun. La deuxième est prévue le 22/01/18.

**16 et 17/11/17** : session de formation à l'IFÉ pour les formateurs des référents décrochage scolaire, dédiée à la conception de parcours de formation à partir de la plateforme TITAction. Participation d'Anne Bertoni et d'Odile Rougegrez.

**30/11/17** : regroupement des formateurs académiques « prévention du décrochage » au lycée Clos Maire de Beaune.

### Semaine académique de la persévérance scolaire 2018

La semaine académique de la persévérance scolaire se déroulera du **5 au 9 février 2018**.

L'édition 2018 aura comme thématique centrale « la persévérance scolaire au coeur de la voie professionnelle ».

### Suivi de projet

Construction du **portail d'animation du réseau** des acteurs en partenariat avec le CAFOC.

**20/09/17** : réunion du comité technique, présentation de la maquette du portail au GIP-FTLV, Dijon

**09/11/17** : journée de travail du groupe opérationnel de création et de production au GIP-FTLV, Dijon

## Contacts utiles

### Liste des responsables FOQUALE - 2017/2018

#### Côte-d'Or

##### BEAUNE

**Laure Lesbats**, *provisseuse adjointe*

Lycée Clos Maire

Tél : 03 80 24 40 00

Mél : laure-marie-the.lesbats@ac-dijon.fr

Site : www.lycee-closmaire.net

##### DIJON

**Romain Mathieu**, *provisseur*

Lycée Les Marcs d'Or

Tél : 03 80 41 00 60

Mél : romain.mathieu@ac-dijon.fr

Site : http://lyc21-marcsdor.ac-dijon.fr

##### MONTBARD

**Rémy Heyte**, *provisseur*

Lycée professionnel Eugène Guillaume

Tél : 03 80 92 01 00

Mél : remy.heyte@ac-dijon.fr

Site : www.lyceedemontbard.fr

#### Nièvre

##### FOURCHAMBAULT

**Céline Lorthios**, *provisseuse-adjointe*

Lycée professionnel Pierre Berégovoy,

Tél : 03 86 90 91 20

Mél : celine.lorthios@ac-dijon.fr

Site : http://lyc58-pierreberégovoy.ac-dijon.fr

##### SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

**Michel Peregrina**, *principal*

Collège Arsène Fie

Tél : 03 86 39 61 73

Mél : michel.peregrina-gallego@ac-dijon.fr

Site : http://col58-arsenefie.ac-dijon.fr

##### CHATEAU CHINON

**Stephan Krecina**, *provisseur adjoint*

Lycée des métiers François Mitterrand,

Tél : 03 86 79 48 00

Mél : stephan.krecina@ac-dijon.fr

Site : http://lyc58-fmitterrand.ac-dijon.fr

## Saône-et-Loire

### CHALON-SUR-SAÔNE

**Bernard Poirié**, *proviseur*

Lycée Hilaire de Chardonnet,

Tél : 03 85 97 22 44

Mél : [bernard.poirie@ac-dijon.fr](mailto:bernard.poirie@ac-dijon.fr)

Site : [www.hilairedechardonnet.fr](http://www.hilairedechardonnet.fr)

### MONTCEAU-LES-MINES

**Eric Fournier**, *proviseur*

Lycée Henri Parriat

Tél : 03 85 67 92 30

Mél : [eric.fournier@ac-dijon.fr](mailto:eric.fournier@ac-dijon.fr)

Site : <http://lyc71-montceau.ac-dijon.fr>

### MÂCON

**Maryline Pernot**, *proviseure adjointe*

Lycée René Cassin

Tél : 03 85 39 53 50

Mél : [maryline.pernot@ac-dijon.fr](mailto:maryline.pernot@ac-dijon.fr)

Site : <http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr>

### BOURBON-LANCY

**Philippe Sullo**, *principal*

Collège Ferdinand Sarrien

Tél : 03 85 89 04 34

Mél : [philippe.sullo@ac-dijon.fr](mailto:philippe.sullo@ac-dijon.fr)

Site : <http://col71-ferdinandsarrien.ac-dijon.fr>

## Yonne

### AUXERRE

**Capucine Vigel**, *proviseure*

Lycée des métiers Vauban

Tél : 03 86 72 59 80

Mél : [capucine.vigel@ac-dijon.fr](mailto:capucine.vigel@ac-dijon.fr)

Site : <http://lyc89-vauban.ac-dijon.fr>

### SENS

**Amand Riquier**, *proviseur*

Lycée général et technologique Catherine et Raymond Janot

Tél : 03 86 95 72 00

Mél : [amand.riquier@ac-dijon.fr](mailto:amand.riquier@ac-dijon.fr)

Site : <http://lyc89-janot.ac-dijon.fr>

### Office national d'information sur les enseignements et les professions

Délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté - Site de Dijon

2 G rue Général Delaborde - BP 81921 - 21019 Dijon Cedex

Directeur de publication : Michel Quéré

Directeur délégué : Maurice Dvorsak

Validation académique : Anne de Rozario, CSAIO de l'académie de Dijon ; Carole Desbrosses, coordonnatrice académique du réseau FOQUALE et correspondante académique décrochage

Directrice régionale adjointe : Marie-Pierre Martin

Rédactrices : Sophie Brunel (CPE au lycée E. J. Marey, Beaune), Florence Coli (Psy-En / CIO Dijon1),

Laurie-Anne Hernes-Locatelli (Coordonnatrice départementale MLDS - 71), Anne-Charlotte Kaupp-Kospiczewicz (Onisep),

Laure Lesbats (Proviseure adjointe, lycée Clos Maire et responsable FOQUALE bassin de Beaune),

Céline Lorthios (Proviseure adjointe, lycée Pierre Bérégovoy, responsable FOQUALE de la Nièvre), Carine Montresor

(Coordonnatrice MLDS Dijon), Véronique Provot (Coordonnatrice MLDS Nevers),

Roger Sandrine (Coordonnatrice départementale MLDS - 21), Agnès Tusseau (Coordonnatrice MLDS Beaune)

Relecture : Mathieu Burdin, Nina Duvignaud, Isabelle Lamarche, Marie-Pierre Martin

Graphiste - Maquettiste : Isabelle Lamarche

Édition : novembre 2017 - ISBN : 979-10-95415-31-2